



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/188

Programmation financière 2020 au titre de la politique de la ville (volet habitat et gestion sociale et urbaine de proximité) - Attribution de subventions d'investissement et de fonctionnement pour un montant total de 6 000 euros en fonctionnement et de 305 465 euros en investissement - Autorisation pour solliciter des subventions pour un total de 20 000 euros auprès de la Métropole de Lyon - Approbation et autorisation de signature des conventions afférentes

Direction du Développement Territorial

**Rapporteur** : M. GIRAULT Jean-Luc

**SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 30 SEPTEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 2 OCTOBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 OCTOBRE 2020

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme BRUVIER HAMM Pauline

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. LUNGENSTRASS (pouvoir à Mme DUBOT), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme GEORGEL), M. LEVY (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

**ABSENTS NON EXCUSES** :



**2020/188 - PROGRAMMATION FINANCIÈRE 2020 AU TITRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (VOLET HABITAT ET GESTION SOCIALE ET URBAINE DE PROXIMITÉ) - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT POUR UN MONTANT TOTAL DE 6 000 EUROS EN FONCTIONNEMENT ET DE 305 465 AUROS EN INVESTISSEMENT - AUTORISATION POUR SOLLICITER DES SUBVENTIONS POUR UN TOTAL DE 20 000 EUROS AUPRÈS DE LA MÉTROPOLE DE LYON - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONVENTIONS AFFÉRENTES (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **11 septembre 2020** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 en date du 9 juillet 2015, le Conseil municipal a approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « enveloppe de subvention soutien aux initiatives locales – Politique de la ville ».

Par délibération n° 2015/1606 du 23 novembre 2015, la convention territoriale de Lyon a été approuvée, formalisant des objectifs de solidarités et de réduction des inégalités territoriales sur le territoire lyonnais. Elle s'inscrit dans le cadre du contrat de ville 2015/2020 de l'agglomération lyonnaise, signé le 2 juillet 2015, qui fixe les orientations politiques et stratégiques de l'agglomération pour la réduction des inégalités territoriales.

Le volet gestion sociale et urbaine de proximité de la convention territoriale permet de soutenir des actions d'amélioration du cadre de vie et de la vie quotidienne des habitants. Ces actions portées essentiellement par les bailleurs sociaux consistent notamment à réaliser des projets de travaux, d'aménagement de logements, parties communes, et espaces extérieurs, à renforcer l'entretien de certains secteurs et à apporter une réactivité dans la résolution des dysfonctionnements au quotidien nuisant à la qualité de vie des habitants.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre de conventions Gestion Sociale et Urbaine de Proximité signées pour chaque quartier prioritaire entre les principaux financeurs (Etat, Ville de Lyon, Métropole de Lyon, Région Auvergne/Rhône-Alpes, bailleurs sociaux concernés) : ces conventions définissent les objectifs prioritaires et type d'actions prévues pour la période 2017/2020.

Les actions figurant dans les tableaux, ci-après, déclinent la contribution financière proposée pour la Ville de Lyon à la programmation Gestion Sociale et Urbaine de Proximité 2020 établie en concertation avec la Métropole et les services de l'Etat, ainsi que le soutien à une association partenaire de la politique de la ville : PIMMS Lyon Métropole-Point Informations Médiation Multiservices pour des besoins d'équipement et de travaux dans leurs locaux.

**SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX BAILLEURS SOCIAUX ET ASSOCIATIONS**

<b>Arrd(s)</b>	<b>Structure maitre d'ouvrage</b>	<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Budget action</b>	<b>Montant proposé</b>	<i>"subventions d'équipement aux organismes publics" (bâtiments et installations)</i>	<i>"subventions d'équipement aux associations et organismes de droit privé" (bâtiments et installations)</i>	<i>"subventions d'équipement aux associations et organismes de droit privé" (biens mobiliers matériel et études)</i>
8ème	PIMMS Lyon Métropole- Point Information Médiation Multiservices 2 place André Latarjet 69008 Lyon	Equipement du Point information médiation multiservices Etats-Unis Lyon 8ème	31 252	<b>15 000</b>			15 000
7ème Gerland	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Sécurisation des caves des logements de la Cité Jardins de Gerland.	60 996	<b>11 633</b>	11 633		
7ème Gerland	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Fonds de petits travaux sur espaces extérieurs, parties communes et des aires de jeu résidence Cité Jardins.	40 000	<b>12 000</b>	12 000		
7ème Gerland	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Remise en état des allées prioritaires faïence électricité. Chantiers d'insertion pour la remise en peinture des halls.	74 000	<b>15 740</b>	15 740		
7ème Gerland	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Remise en service de l'aire de jeux enfants située 178, rue de Gerland.	37 000	<b>10 500</b>	10 500		
8ème Etats-Unis	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Insertion Rénovation des parties communes via chantiers d'insertion Etats-Unis	65 036	<b>16 259</b>	16 259		

Arrd(s)	Structure maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Budget action	Montant proposé	"subventions d'équipement aux organismes publics" (bâtiments et installations)	"subventions d'équipement aux associations et organismes de droit privé" (bâtiments et installations)	"subventions d'équipement aux associations et organismes de droit privé" (biens mobiliers matériel et études)
8ème Etats-Unis	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Rénovation des parties communes via des actions d'insertion	60 000	<b>30 000</b>	30 000		
8ème Etats-Unis	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Remise en état du local sur la galette commerciale d'Eugène André Cazeneuve pour usage associatif à destination du Centre Social des Etats-Unis.	80 559	<b>40 000</b>	40 000		
8ème Etats-Unis	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Réaménagement des espaces extérieurs de la résidence Leynaud Bonnefond - phase 1.	181 000	<b>45 833</b>	45 833		
8ème Etats-Unis	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Requalification des espaces extérieurs Eugène André Cazeneuve.	60 000	<b>30 000</b>	30 000		
8ème Mermoz	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Chantier d'insertion - rénovation de logements et parties communes Mermoz et Santy.	130 000	<b>32 500</b>	32 500		
8ème Moulin à Vent Grand Trou	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Projet d'agrandissement des locaux de l'épicerie solidaire et sociale – Epicentre.	112 500	<b>21 500</b>	21 500		
9ème Vergoin	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Réfection des halls d'entrées - Résidence Le Vergoin - 9/11/13/15/17, rue Albert Falsan.	98 000	<b>24 500</b>	24 500		
<b>Total bailleurs sociaux et associations/ total par ligne de crédit impactée</b>			<b>1 060 343</b>	<b>305 465</b>	<b>290 465</b>	<b>0</b>	<b>15 000</b>

**SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT**

<b>Arrd(s)</b>	<b>Structure maître d'ouvrage</b>	<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Budget action</b>	<i>LC 41783 (subventions de fonctionnement aux établissements publics)</i>
7ème Gerland	GrandLyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Accompagnement à l'entretien d'espaces verts fortement utilisés à la Cité Jardins de Gerland.	30 000	6 000
<b>Totaux</b>			30 000	6 000

oire, le montant des subventions allouées en 2019 au titre du volet habitat de la Politique de la Ville, était de 300 000 euros en investissement et de 6 000 euros en fonctionnement.

En outre, le fonds de petits travaux de la Duchère représente une enveloppe de 40 000 euros afin de réaliser des travaux d'entretien, de mise en sécurité du mobilier urbain, d'aménagements de proximité sur les espaces extérieurs du quartier. Les travaux, réalisés par la direction des espaces verts, sont repérés lors des commissions cadre de vie « en marchant » qui associent les services, les bailleurs et les habitants.

Cette enveloppe est co-financée à hauteur de 20 000 euros par la Métropole de Lyon dans le cadre de la programmation Gestion Sociale et Urbaine de Proximité, sous forme d'une subvention à la Ville de Lyon.

Vu les délibérations n° 2015/1195 en date du 9 juillet 2015 et n° 2015/1606 du 23 novembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil des 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

### **DELIBERE**

1. La programmation financière 2020 des actions spécifiques inscrites au titre du contrat de ville 2015/2020 de l'agglomération lyonnaise et de la convention territoriale de Lyon, et figurant dans les tableaux ci-dessus, est approuvée.
2. La convention mixte d'investissement, jointe en annexe à la présente délibération avec Grand Lyon Habitat, est approuvée.
3. La convention mixte de fonctionnement, jointe en annexe à la présente délibération avec Grand Lyon Habitat, est approuvée.
4. La convention d'investissement avec l'association PIMMS de Lyon, est approuvée.
5. M. le Maire de Lyon est autorisé à solliciter une participation financière de 20 000 euros auprès de la Métropole pour le fonds de petits travaux Duchère et à signer la convention correspondante.
6. M. le Maire de Lyon est autorisé à signer les différentes conventions précitées.
7. Les dépenses en résultant, soit 6 000 euros en fonctionnement et conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, 305 465 euros en investissement, seront prélevées sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours de la Ville de Lyon, comme suit :
  - pour les dépenses de fonctionnement :  
6 000 euros sur la ligne de crédit 41783, nature 65737, fonction 520.

- pour les dépenses d'investissement :  
290 465 euros, nature 204172, fonction 520.  
15 000 euros nature 20421, fonction 520, programme Pilotage, opération  
60034525.

8. La recette Métropole sera encaissée sur la ligne de crédit 85274, nature 74758, fonction 520.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

**Jean-Luc GIRAULT**